

Élection présidentielle : APF France handicap entre en campagne



DOSSIER DE PRESSE

CONTACT PRESSE

APF France handicap : Sophie Lasbleis sophie.lasbleis@apf.asso.fr –

01 40 21 10 93-06 89 74 97 37

Table des matières

Des voix qui comptent : 67 % des personnes en situation de handicap ont l'intention d'aller voter 2

→ APF France handicap prend le pouls des citoyennes et des citoyens en situation de handicap dans une enquête menée avec l'Ifop.....

→ #23MillionsDeVoix, une campagne pour rendre visibles et faire entendre les citoyennes et citoyens en situation de handicap

1 Le handicap jugé absent de la campagne électorale selon les personnes en situation de handicap et le grand public..... 4

1.1 Le niveau de vie et le pouvoir d'achat, en tête des préoccupations des personnes en situation de handicap 4

1.2 Une défiance à l'égard de la classe politique, un sentiment d'injustice et de mépris mais une campagne électorale qui intéresse 6

1.3 La déconjugalisation de l'AAH, la création d'un revenu individuel d'existence, une meilleure prise en charge de la compensation des conséquences du handicap : 3 priorités pour le prochain quinquennat 7

2 #23MillionsDeVoix, une campagne pour donner la parole à 1/3 de la population française..... 8

2.1 Plus de 300 témoignages pour affirmer « Je suis une citoyenne, un citoyen à part entière : ma voix compte » 8

2.2 Une journée de mobilisation nationale mercredi 9 mars 10

3 Les revendications et contributions d'APF France handicap 12

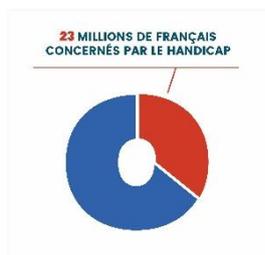
3.1 Les revendications d'APF France handicap pour une prise en compte réelle du handicap dans la politique française..... 12

3.2 Le Débat Citoyen : des propositions pour une protection sociale à la hauteur des défis de demain 15

4 APF France handicap en bref 17

Des voix qui comptent : 67 % des personnes en situation de handicap ont l'intention d'aller voter¹

Au cours de l'année 2021, APF France handicap a alimenté les équipes de campagne avec un [Mémento de mesures essentielles et ses notes politiques #AEgalité](#) afin d'inciter les candidates et candidats à l'élection présidentielle à faire une vraie place au handicap dans leurs programmes.



Aujourd'hui, à un mois du 1^{er} tour, APF France handicap braque les projecteurs sur les 23 millions de citoyennes et citoyens (12 millions de personnes en situation de handicap et 11 millions de proches), autant d'électorales et d'électeurs, avec sa campagne #23MillionsDeVoix.

Objectif ? Rendre visibles et faire entendre la voix de toutes ces personnes souvent oubliées, discriminées et marginalisées. Il s'agit de mettre le sujet de la politique du handicap au cœur de la campagne et d'en faire une vraie priorité du prochain quinquennat afin de changer de modèle dans l'élaboration des politiques publiques.

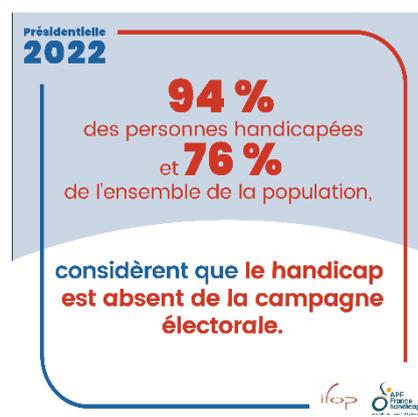
En effet, les personnes en situation de handicap et leur famille subissent encore trop d'atteintes à leurs droits au quotidien. Un constat formulé par le Comité des droits de l'Onu dans son examen de la politique française du handicap en septembre 2021 qui rappelle que la France ne respecte pas ses engagements internationaux.

Pour APF France handicap, les candidates et candidats ont donc fortement intérêt à prendre en compte les attentes des personnes en situation de handicap et leurs proches, des citoyennes et citoyens qui exercent majoritairement leur droit de vote. La preuve : 64 % des personnes en situation de handicap se déclarent intéressées par la campagne et 67 % d'entre elles déclarent avoir l'intention d'aller voter. C'est ce que révèle la [consultation APF France handicap – Ifop](#) menée du 10 au 28 janvier auprès de 2 554 personnes en situation de handicap et de leurs proches. Autant de voix qui comptent.

→ APF France handicap prend le pouls des citoyennes et des citoyens en situation de handicap dans une enquête menée avec l'Ifop

Du 10 au 28 janvier, une enquête en ligne APF France handicap – Ifop a été menée auprès des personnes en situation de handicap et de leurs proches afin de recueillir leur opinion sur le quinquennat qui s'achève et leurs attentes pour la prochaine élection présidentielle. Une enquête complétée par un regard croisé avec le grand public.

Les principaux résultats montrent que **pour 94 % des personnes interrogées, le handicap est absent de la campagne électorale**, une opinion partagée par la population générale. Pourtant, 64 % des personnes en situation de handicap se déclarent intéressées par la campagne présidentielle, une



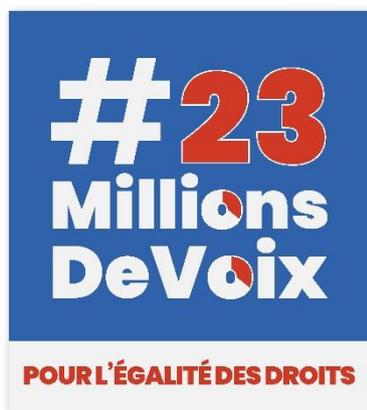
¹ [Enquête APF France handicap - Ifop](#) menée auprès de 2 554 personnes en situation de handicap et de leurs proches dans la perspective de l'élection présidentielle, janvier 2022

proportion comparable à celle mesurée dans l'ensemble de la population, et 67 % ont l'intention d'aller voter.

Cette enquête met aussi en avant le ressenti des personnes et de leurs proches concernant leur vie quotidienne. Ainsi, 71 % des personnes en situation de handicap estiment que, depuis une dizaine d'années, leur niveau de vie s'est dégradé. Une dégradation qu'elles constatent aussi sur la vie dans la société en général, l'accès à l'emploi, aux soins et la prise en charge des aides à l'autonomie.

→ #23MillionsDeVoix, une campagne pour rendre visibles et faire entendre les citoyennes et citoyens en situation de handicap

France inaccessible, vie sous le seuil de pauvreté, accès difficile au logement, à l'emploi et aux soins, financement insuffisant des aides à l'autonomie, école toujours pas inclusive, manque de réponses adaptées et de proximité (services d'accompagnement, d'aides à domicile, lieux de vie accessibles et adaptés...) les **atteintes continues aux droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches doivent cesser.**



Avec la campagne #23MillionsDeVoix, APF France handicap entend donc donner corps aux difficultés et aux attentes des personnes en situation de handicap et de leurs proches en diffusant leurs témoignages dans des vidéos courtes sur l'un des 12 thèmes du [Mémento de mesures essentielles](#) de l'association : Droits fondamentaux, Mobilité / Accessibilité, Logement, Éducation, Emploi, Niveau de vie / Ressources, Santé, Compensation / Autonomie, Vie familiale / Aidantes, aidants familiaux, Vie affective et sexuelle, Enfants, Femmes. Cette campagne est à découvrir sur 23MillionsDeVoix.org.

En outre, l'association a décidé de se mobiliser mercredi 9 mars, jour de la **Conférence ministérielle sur le handicap** qui réunira à Paris les ministres des 27 États membres en charge du handicap et des représentants de la société civile, dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne. Elle organise des manifestations partout en France pour interpeller les candidates et les candidats et dénoncer les multiples situations de discriminations. Plus de 30 mobilisations sont prévues sur tout le territoire. À Paris, un rassemblement se tiendra Place de la Bastille.

Parallèlement, l'association a initié un **Débat Citoyen intitulé "Protection sociale et solidarité : quel modèle social pour demain ?"**. Une première pour l'association qui souhaite expérimenter une nouvelle forme de démocratie basée sur la délibération.

La particularité de ce Débat Citoyen : faire se croiser les regards entre des personnes en situation de handicap, impliquées personnellement ou professionnellement, et des citoyennes et citoyens hors du champ du handicap. [Leurs propositions](#) ont été rendues publiques le 1^{er} mars dernier.

Aux candidates et aux candidats d'entendre maintenant les voix de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.

1 Le handicap jugé absent de la campagne électorale selon les personnes en situation de handicap et le grand public

La consultation APF France handicap – Ifop auprès des personnes en situation de handicap dresse **un constat sévère de la politique en matière de handicap** menée ces dernières années. Elle montre par ailleurs que l'attention accordée par les candidats et candidates à l'élection présidentielle au handicap est très insuffisante voire inexistante : **94 % des personnes interrogées considèrent en effet que le handicap est absent** de la campagne électorale. Une opinion partagée par l'ensemble de la population.

Pourtant, **plus de 2/3 des personnes interrogées envisagent d'aller voter à l'élection présidentielle, une proportion comparable à celle de la population française.** Autant de citoyennes et de citoyens à part entière qui doivent être entendus : leurs voix comptent !

Consultation APF France handicap - ifop



Une enquête menée en ligne du 10 au 28 janvier auprès de **2 554 citoyennes et citoyens en situation de handicap et de leurs proches**

Regards croisés

Une logique d'enquête miroir afin de mettre en **parallèle le vécu des personnes en situation de handicap avec celui de l'ensemble de la population française.**

⇒ Pour la consulter dans son intégralité, [cliquez ici](#)

1.1 Le niveau de vie et le pouvoir d'achat, en tête des préoccupations des personnes en situation de handicap

Depuis dix ans, **le quotidien des personnes en situation de handicap ne cesse de se dégrader** et ce malgré les mesures et lois lancées tous azimuts par les différents gouvernements.

Ces politiques des petits pas n'ont pas permis de résoudre des multiples difficultés quotidiennes et obstacles rencontrés par les personnes (accentuation de la pauvreté, baisse du pouvoir d'achat, perte d'emploi...).

● Un niveau de vie dégradé

De nombreux sujets de tension perdurent, tension amplifiée par la crise sanitaire et économique actuelle. Celui concernant le niveau de vie reste très prégnant.

74 % des personnes en situation de handicap indiquent s'en sortir difficilement avec les ressources du foyer, une proportion plus grande que la population générale (58 %).

71 % des personnes en situation de handicap déclarent que leur niveau de vie s'est dégradé.





La question du **pouvoir d'achat** est donc centrale, autant pour les personnes en situation de handicap que pour l'ensemble de la population française. **91 % des personnes en situation de handicap et 85 % du grand public n'ont vu aucune amélioration ces dernières années.**

Aussi, la lutte contre la pauvreté et le relèvement des salaires et du pouvoir d'achat arrivent dans le trio de tête des éléments qui joueront un rôle déterminant dans le vote des personnes en situation de handicap (80 % et 75 %).

● Une insuffisante compensation des conséquences du handicap

Autre motif de préoccupation des personnes en situation de handicap, la compensation des conséquences du handicap, pilier de la loi « handicap » du 11 février 2005

Seules 17 % des personnes interrogées constatent une **amélioration de la compensation des conséquences du handicap**. Et près de la moitié des personnes (49 %) estiment que la prise en charge des aides à l'autonomie s'est dégradée ces dernières années. Un constat qui vient renforcer la nécessité de créer une prestation de compensation intégrale et universelle dans le cadre de la branche autonomie.



● Un chômage toujours haut

Difficultés économiques, compensation a minima mais aussi hausse du chômage ont pénalisé les personnes en situation de handicap ces dernières années.



Conséquence possible de la crise du Covid 19, **les demandeurs d'emploi en situation de handicap ont été moins nombreux à avoir été en emploi comparé à 2017 (65 % vs 78 %)**. D'ailleurs, 63 % des demandeurs d'emploi en situation de handicap étaient en chômage de longue durée en 2021 contre 57 % en 2017². Pour la moitié des personnes interrogées, l'accès au monde du travail et à la vie professionnelle s'est dégradé ces dernières années. **Et 84 % des personnes estiment également que leur handicap constitue un frein pour trouver un emploi.** En revanche, pour les actifs handicapés, l'emploi des personnes en situation de handicap est perçu comme un enjeu, dans leur entreprise, plus important aujourd'hui qu'en 2017 (42 % versus 38 %).

² Sources : baromètre semestriel AGEFIPH (données INSEE) et données de la DARES

● **Un accès à la santé et au logement difficile**

Le domaine de la santé et du logement ne sont pas plus épargnés puisque **deux tiers des personnes en situation de handicap affirment avoir rencontré des difficultés dans l'accès aux soins**, bien au-delà du ressenti de la population française (40 %) et **56 % dans l'accès à un logement** (vs 28 % pour le grand public).

D'ailleurs pour 49 % des personnes en situation de handicap, l'accès aux soins s'est dégradé ces dernières années.



« *Je galère plus pour mes soins, manque de structure de moyens de médecins et puis le logement de pire en pire 6 ans que j'attends* » anonyme, en situation de handicap.

1.2 Une défiance à l'égard de la classe politique, un sentiment d'injustice et de mépris mais une campagne électorale qui intéresse

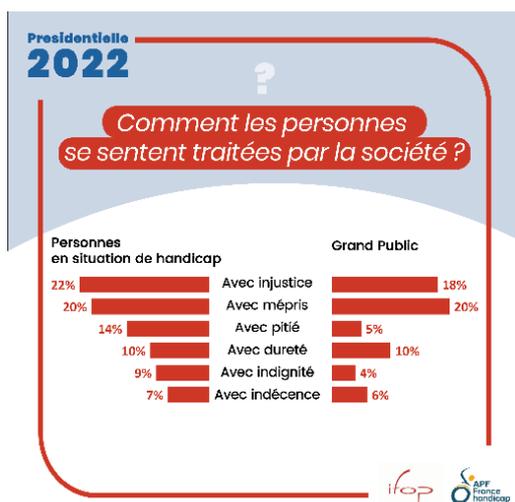


En dépit du fait qu'elles se sentent traitées avec injustice (22 %, + 4 points), avec mépris (20 %, même score que l'ensemble des Français) ou avec pitié (14 %, + 9 points), les personnes en situation de handicap sont tout aussi promptes que le grand public à aller voter aux élections : 67 % sont tout à fait certaines de voter, soit le même score de participation que celui enregistré dans l'échantillon grand public, et 17 %, pratiquement certaines.

Plus globalement, et malgré un niveau de confiance très bas à l'égard de la classe politique (12 % contre 28 % dans l'ensemble de la population française), les personnes en situation de handicap se déclarent majoritairement intéressées par l'élection présidentielle (64 % contre 63 %).

« *Le handicap doit enfin être une priorité, nous ne sommes pas des sous-personnes* » anonyme, en situation de handicap.

« *Les personnes en situation de handicap sont oubliées* » anonyme, en situation de handicap.



1.3 La déconjugalisation de l'AAH, la création d'un revenu individuel d'existence, une meilleure prise en charge de la compensation des conséquences du handicap : 3 priorités pour le prochain quinquennat

À l'approche de l'élection présidentielle, les attentes des 23 millions de citoyens concernés par le handicap sont nombreuses.

« En 2017, Emmanuel Macron avait déclaré que le handicap serait une des priorités de son quinquennat ; la réalité est plus que nuancée » anonyme en situation de handicap.

Ainsi, les personnes interrogées attendent :

1. **La suppression de la prise en compte des ressources** de la conjointe ou du conjoint dans le calcul de l'AAH pour 43 % des personnes interrogées
2. La **création d'un revenu individuel d'existence** pour les personnes en situation de handicap pour 35 %
3. Une **meilleure prise en charge financière pour compenser les situations de handicap** (aides humains et techniques) pour 35 %



La déconjugalisation de l'AAH et la compensation des situations du handicap apparaissent d'ailleurs comme des mesures facilement réalisables par le prochain gouvernement pour respectivement 81 % et 76 % des personnes en situation de handicap interrogées.

« J'attendais avec impatience la dissociation des revenus du conjoint dans le calcul de l'AAH. En vain. Cette décision m'a énormément déçu et impacté. Pas tant pour le fait de ne toujours pas pouvoir vivre avec ma compagne mais surtout symboliquement : elle a réellement remis en question la considération des personnes handicapées par le gouvernement. Nous sommes « dépendants et nous le resterons », voilà le message que nous avons reçu » anonyme, en situation de handicap.

Par ailleurs, pour près d'un quart des personnes interrogées le développement de l'accessibilité des bâtiments, des transports, des logements, des services et biens de consommation courante est prioritaire pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap.

En revanche, elles estiment que cette mesure fait partie des moins réalisables : une intégration du message selon lequel « ce n'est pas possible, c'est trop cher » et / ou une résignation, du fatalisme, de la désespérance face au peu d'avancées obtenues et à l'absence total de volonté des pouvoirs publics depuis trop longtemps dans ce domaine ?

À noter que pour le grand public, c'est l'accessibilité des lieux et transports qui devrait être prioritaire, avec l'emploi et la compensation.

2 #23MillionsDeVoix, une campagne pour donner la parole à 1/3 de la population française



23 millions de voix, ce sont 12 millions de personnes en situation de handicap et 11 millions de proches à ne pas oublier car ce sont autant d'électrices et d'électeurs.

APF France handicap a décidé de leur donner la parole avec sa campagne #23MillionsDeVoix. **Plus de 300 témoignages vidéos ont été récoltés à travers toute la France.**

Pleins feux sur une mobilisation citoyenne en ligne et dans la rue.

2.1 Plus de 300 témoignages pour affirmer « Je suis une citoyenne, un citoyen à part entière : ma voix compte »

Le 10 avril, pour le 1^{er} tour, près de 50 millions³ de françaises et de français sont attendus dans les bureaux de vote. Parmi eux, 12 millions de personnes en situation de handicap et 11 millions de proches aidants.

Parce que leurs voix comptent, APF France handicap leur a donné la parole sur leur quotidien et leurs attentes pour les cinq ans à venir.

Plus de 300 témoignages d'électrices et d'électeurs sont présentés sur un site dédié 23MillionsDeVoix.org. Articulées autour des 12 thèmes du [Mémento de mesures essentielles](#) de l'association (Droits fondamentaux, Mobilité / Accessibilité, Logement, Éducation, Emploi, Niveau de vie, Ressources, Santé, Compensation / Autonomie, Vie Familiale / Aidantes, aidants familiaux, Vie affective et sexuelle, Enfants, Femmes), ces paroles peuvent être partagées sur les réseaux sociaux.



« J'ai deux expériences d'aidante : celle auprès de mon fils et celle auprès de mon mari.

*Pour mon mari, c'est vrai que la situation s'est aggravée avec le temps. En réalité, j'ai été un peu débordée par l'investissement que cela demande, du point de vue émotionnel, du point de vue personnel, du point de vue physique, mental, tout... **Et très rapidement, j'ai été emportée à tel point par cette vague que j'ai oublié que j'existais.** C'est très fusionnel. C'est-à-dire que moi, j'ai l'impression que je suis attachée à lui et que je lui fournis une paire de bras et une paire de jambes supplémentaires. Et la tête. Et puis beaucoup d'autres choses ».* **Golnaz - Bouches-du-Rhône**

³ Source Insee, mai 2021

« Lorsque je me suis retrouvée en fauteuil roulant, le retour au domicile a été très compliqué car c'était un appartement inaccessible et inadapté. J'ai attendu neuf mois (délai du dossier MDPH + réalisation des travaux d'aménagement) avant de pouvoir prendre enfin une douche. **Je suis restée prisonnière six mois chez moi sans pouvoir sortir de mon immeuble à cause d'une volée de marches avant qu'une rampe d'accès soit construite.** Depuis neuf ans que je suis en fauteuil roulant, je ne suis pas allée chez mes parents car c'est au 4ème étage dans un immeuble ancien sans ascenseur. Je ne peux plus être invitée chez un couple d'amis qui, pourtant, vivent dans un immeuble récent mais c'est au 3ème étage sans ascenseur ». **Sonia – Haute-Garonne**

« J'ai eu quelques relations amoureuses, mais le domaine de la vie affective, intime et sexuelle reste encore trop tabou dans notre société. Et ce qui manque le plus, **je ne comprends pas pourquoi la France ne soutient pas la légalisation des assistants sexuels.** Nos corps ne peuvent être touchés que pour des actes d'hygiène ou des soins ? Nous avons aussi besoin de tendresse et d'affection ! » **Mario – Pyrénées-Atlantiques**

« 50 ans, maman solo de mon fils autiste de 12 ans. Faute de place pour le suivi de mon fils autiste en établissement médico-social, **j'ai dû assurer seule sa prise en charge auprès de professionnels libéraux, et j'ai dû faire face à de nombreux rendez-vous hebdomadaires, avec parfois de longs trajets, durant des années, sans solution de répit.** Cette situation m'a conduite au burn-out, causé par la charge parentale et professionnelle qui m'incombait, puis à la perte de mon travail, puisque j'ai été placée en retraite d'office à 49 ans, après 30 ans de service dans la fonction publique territoriale. J'ai vécu cette mise en retraite très anticipée comme une punition, autant qu'aucune autre alternative ne m'a été proposée. Aujourd'hui à 50 ans, non seulement je suis toujours seule pour faire face à la situation de mon fils autiste, mais également sans emploi et sans vie sociale ». **Isabelle – Deux-Sèvres**

« Je suis la maman d'un jeune adolescent présentant une infirmité motrice cérébrale et donc handicapé à plus de 80 %. Présentant moi-même une pathologie cardiaque, je me pose des questions sur son avenir, sur son devenir quand je ne serai plus là. En fait, je me pose aussi la question : « **Que ferait l'Etat pour mon fils une fois que j'aurai disparu ? Est-ce qu'il serait en mesure d'assurer la relève,** sachant que mon fils dépend totalement de moi ? » **Saly – Puy-de-Dôme**

« Je suis en situation de handicap depuis 1983, un AVC m'a laissé un bras invalide et j'ai beaucoup de mal à effectuer les tâches ménagères. Je trouve aberrant que la prestation de compensation du handicap ne tienne pas compte de ces empêchements. **J'ai bien de l'aide pour la toilette, je peux être propre mais mes vêtements par contre peuvent être sales et mes draps aussi et mon appartement n'est pas rangé et nettoyé.** Je trouve que c'est contraire à la dignité de la personne ». **Denise – Loire-Atlantique**

« Ce que je souhaite, c'est garder mon autonomie. Mais pour ça, il nous faudrait une société et des gouvernements plus justes. Une AAH (allocation adulte handicapé) complètement détachée du conjoint. Des logements, des rues, des parcs, les choses simples de la vie, qui soient adaptés pour permettre à chacun de se sentir libre d'aller et de venir. **Ce que j'aimerais du fond du cœur, c'est qu'on arrête de nous mettre dans des cases et qu'on nous permette de devenir enfin vos égaux.** » **Odile – Bouches-du-Rhône**

« Souvent, quand je me rends au restaurant ou au spectacle par exemple, et donc dans tous les lieux publics de ce style, des personnes me prennent en charge dès mon arrivée. Et à partir de ce moment-là, je deviens invisible, inaudible et mon fauteuil, lui, devient le jouet de leur sollicitude : à droite, à gauche, en arrière, sans jamais me demander mon avis comme si d'un coup la parole, la pensée m'avaient quitté. **Je voudrais simplement qu'on**

m'envisage comme un interlocuteur fiable et doté de raison, non comme un colis à manipuler, qu'on me demande mon avis et qu'on écoute mon choix ». Pascal - Haute-Garonne

« Je suis en situation de handicap invisible et je suis titulaire d'un doctorat. Dans le cadre de mon accès à l'emploi, je suis confrontée très souvent à l'incompréhension des recruteurs quant à mon niveau d'études et à la rapidité à laquelle je peux exécuter une tâche demandée. Je demande à ce que les employeurs soient mieux accompagnés dans la compréhension des handicaps invisibles afin de pérenniser et d'accéder plus facilement à l'emploi, aux divers emplois ». Extitzu – Pyrénées-Atlantiques

« Ce que je vis aujourd'hui c'est que l'Etat m'a rendue complètement dépendante de mon époux. Oui, mon AAH – allocation adulte handicapé – m'a été enlevée parce que « j'ai la chance » d'être mariée. Cette allocation était pour moi le seul moyen d'existence puisque déclarée inapte au travail. Ce que je veux, c'est retrouver cette indépendance financière pour retrouver ma dignité et ne plus être ce boulet pour mon époux. S'il vous plaît, reconsidérez cette allocation avant tout comme un revenu individuel d'existence ». Stéphanie – Sarthe

« J'ai une hémiparésie droite depuis ma naissance. Je suis marié, j'ai 33 ans. Depuis plus de dix ans, je galère pour trouver un emploi pérenne. Je ne trouve que des contrats aidés, au début des contrats d'avenir, mais jamais de CDI. Le dernier était un contrat d'un mois et actuellement, rien. J'ai une formation d'animateur auprès des personnes âgées. J'ai fait de l'accueil standard. Je postule mais soit pas de réponse, soit des réponses négatives. Maintenant, avec mon épouse, je veux construire une famille. Pour cela, il me faut un vrai travail ».

Hadrien – Haute-Savoie

2.2 Une journée de mobilisation nationale mercredi 9 mars

#23 Millions DeVoix

PRÉSIDENTIELLE: pour une réelle prise en compte du handicap !

POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS | 9 mars 2022, journée de mobilisation nationale

France inaccessible, vie sous le seuil de pauvreté, accès au logement, à l'emploi et aux soins difficile, financement insuffisant des aides à l'autonomie, école toujours pas inclusive, manque de réponses adaptées et de proximité, de services d'accompagnement, d'aides à domicile, de lieux d'accueil, de soins...

Ca suffit !

Les atteintes continues aux droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches doivent cesser.

Les personnes en situation de handicap et leurs proches sont des citoyennes et citoyens à part entière. Les candidates et les candidats aux élections présidentielle et législatives ne peuvent ignorer les préoccupations d'un tiers de la population.

23 MILLIONS DE FRANÇAIS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP

Nous sommes aujourd'hui mobilisés partout en France pour rappeler aux candidates et candidats que nos voix comptent !

23MillionsDeVoix.org

APF France handicap

France inaccessible, vie sous le seuil de pauvreté, accès au logement, à l'emploi, aux soins difficile voire impossible, financement insuffisant des aides à l'autonomie, école toujours pas inclusive, manque de réponses adaptées et de proximité (services d'accompagnement, d'aides à domicile, de lieux de vie accessibles et adaptés...) Ça suffit !

Les atteintes continues aux droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches doivent cesser. Ainsi, APF France handicap a décidé de se mobiliser mercredi 9 mars, jour de la Conférence ministérielle sur le handicap qui réunira à Paris les ministres des 27 États membres en charge du handicap et des représentants de la société civile, dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne.

Partout en France, quelques milliers de personnes en situation de handicap et leurs proches manifesteront pour exprimer leur colère, dénoncer les lacunes de la politique française en matière de handicap et porter haut et fort le message : **#23MillionsDeVoix, pour l'égalité des droits.**

Toutes et tous, citoyennes et citoyens à part entière : les candidates et les candidats à l'élection présidentielle ne peuvent ignorer les préoccupations d'un tiers de la population.

APF France handicap, solidaire de la population ukrainienne :

Face à la tragédie qui frappe l'Ukraine, **APF France handicap tient à exprimer sa solidarité aux millions de personnes concernées.**

Un [message de soutien](#) sera lu lors des rassemblements prévus mercredi 9 mars.

Forte de ses valeurs humanistes et sociales, l'association se doit d'agir en faveur de toutes celles et ceux qui sont victimes de cette guerre, tout en poursuivant ses combats.

Au regard du prix intolérable payé par les populations civiles, il est primordial de rappeler la nécessité et l'urgence de garantir la sécurité de toutes et tous et l'évacuation des blessés et de se préoccuper des personnes les plus vulnérables parmi lesquelles les personnes en situation de handicap et leurs familles qui vivent en Ukraine.

Car, en temps de guerre ou d'autres crises climatiques, ou sanitaires comme celle vécue depuis 2 ans, les personnes en situation de handicap et leurs familles subissent trop souvent des conséquences aggravées, voire sont totalement oubliées.

En tant qu'association qui agit au quotidien pour la défense des droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles, en tant qu'association qui défend une société plus juste, apaisée et durable fondée sur l'effectivité et le respect des droits humains, APF France handicap est et sera toujours solidaire de toutes les personnes atteintes dans leur chair et dans leurs droits, en France, en Ukraine, dans le monde.



- **Un rassemblement à Paris**

Rendez-vous Place de la Bastille de **14h30 à 16 heures** : prises de parole et témoignages de personnes en situation de handicap et de leurs proches.

- **Des actions partout en France**

Rassemblements, manifestations, rencontres avec des élus locaux, sensibilisation du grand public... [plus de 30 actions](#) sont organisées en France le 9 mars pour faire entendre la voix de 23 millions de personnes concernées par le handicap.

Quelques actions (liste non exhaustive) : **projection de témoignages** à La Rochelle (17), **manifestations** à Saint-Brieuc (22), à Bordeaux (33), à Montpellier (34), à Orléans (45), à Angers (49), à Lyon (69), **sit-in** à Dijon (21), à Metz (57), **prises de parole** à Mende (48), à Tourcoing (59), à Saint-Jean-de-Maurienne (73), **rassemblements** à Gap (05), à Ajaccio (20), à Rennes (35), à Nantes (44), à Clermont-Ferrand (63), à Perpignan (66), à Limoges (87), au Mans (72) ...

3 Les revendications et contributions d'APF France handicap



© Stocklib / pchvector

94 % des personnes en situation de handicap estiment que le handicap est absent de la campagne électorale, pourtant 67 % d'entre elles envisagent de voter à l'élection présidentielle.

APF France handicap attend des candidates et des candidats qu'ils prennent en compte le handicap dans leurs communications publiques et dans leurs programmes, pour une France réellement inclusive et solidaire. L'association formule **ses revendications pour que le handicap soit enfin pris en compte dans le prochain quinquennat.**

L'association se positionne résolument pour un changement de paradigme dans l'approche des politiques publiques liées au handicap. En s'appuyant sur les droits fondamentaux, le développement durable et le pouvoir d'agir de chacune et chacun, elle propose des solutions et leviers pour bâtir une autre société, une société plus juste, apaisée et durable fondée sur les droits humains.

3.1 Les revendications d'APF France handicap pour une prise en compte réelle du handicap dans la politique française

● Droits fondamentaux

Pour garantir les droits fondamentaux de plus de 12 millions de personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge :

→ Inscrire le handicap comme motif de discrimination dans la Constitution, à l'instar de l'Espagne et comme vient de le faire la Belgique.



● Mobilités / Accessibilité

Pour un environnement, des biens, services, transports et activités accessibles à toutes et tous :

→ Conditionner toute aide publique à l'obligation d'accessibilité et mettre en place des dispositifs incitatifs : fiscalité, aide publique à l'accessibilité...



● Logement

Pour rendre effectifs le droit au logement et le choix d'un habitat accessible :

→ Revenir à l'obligation d'un taux de 100 % de logements accessibles dans le neuf que la loi Elan a supprimée, comme demandé par le Comité des droits de l'Onu.

● Éducation

Pour une école réellement inclusive :

→ Réduire les effectifs des classes à 20 élèves dès lors qu'il y a un élève qui nécessite des adaptations pédagogiques ou une programmation adaptée des objectifs d'apprentissage que ce soit via un Projet personnalisé de scolarisation (PPS) ou un Plan d'accompagnement personnalisé (PAP).



● Emploi

Pour permettre à chacune et chacun d'accéder à un emploi :

→ Déployer plus largement les politiques publiques favorisant l'accès et le maintien dans l'emploi fondées sur des logiques d'accompagnement dans la durée, de sécurisation des transitions et du pouvoir d'agir des personnes, à partir des modèles inspirants de l'emploi accompagné, des CDD Tremplin en entreprise adaptée ou des entreprises à but d'emploi (expérimentation Territoires zéro chômeur longue durée).



● Niveau de vie / Ressources

Pour permettre de vivre dignement aux personnes qui ne peuvent plus travailler de manière durable en raison de leur état de santé ou de leur situation de handicap :

→ Créer le revenu d'existence (revenu individuel de remplacement) d'un montant au moins égal au seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian) ; dans l'attente de la création de ce revenu d'existence, supprimer la prise en compte des ressources du conjoint / de la conjointe dans le calcul de l'allocation adulte handicapé (AAH).



● Santé

Pour permettre un accès aux soins effectif pour toutes et tous dans tous les territoires :

→ Rendre accessibles les lieux de soins et les équipements et supprimer les restes à charge.



● Compensation / Autonomie

Pour garantir une réelle autonomie des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et apporter un soutien aux aidants :

→ Créer la prestation universelle d'autonomie, couvrant tous les frais liés aux moyens de compensation du handicap (aides humaines, aides techniques, adaptation du logement, aide à la parentalité, aux activités ménagères, à la communication, à la sexualité...) et sans reste à charge.



● Vie familiale / Aidantes, aidants familiaux

Pour permettre aux personnes de choisir leur aide humaine et aux proches aidants de choisir de l'être :

→ Développer des services de proximité de qualité avec des personnels formés et valorisés (salaire et droits) et développer le soutien aux aidants (suppléance, répit...) sans lourdeur administrative ni reste à charge.



● Vie affective et sexuelle

Pour permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir une vie affective et sexuelle :

→ Reconnaître le droit effectif à la vie affective et sexuelle notamment par l'accès à des services d'assistance sexuelle, comme cela existe dans plusieurs pays européens (Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Suisse...).

● Enfants

Pour lutter contre les situations de violences et de harcèlement dont sont victimes les enfants en situation de handicap en milieu scolaire et les prévenir :

→ Développer des campagnes contre le harcèlement qui intègrent la question du handicap et organiser de façon systématique des sensibilisations au handicap en milieu scolaire.



● Femmes

Pour accroître la visibilité des femmes en situation de handicap et leur prise en compte dans les politiques publiques :

→ Développer une approche genrée et intersectionnelle (c'est-à-dire prenant en compte les discriminations multiples qui peuvent se croiser, se renforcer) dans toutes les politiques publiques.



3.2 Le Débat Citoyen : des propositions pour une protection sociale à la hauteur des défis de demain



En octobre dernier, APF France handicap a initié un Débat Citoyen intitulé "Protection sociale et solidarité : quel modèle social pour demain ?". Avec cette démarche, l'association a souhaité expérimenter une nouvelle forme de démocratie basée sur la délibération.

L'originalité de ce Débat Citoyen était de croiser les regards entre personnes en situation de handicap, aidants ou proches et citoyens hors champ du handicap. Une centaine de citoyennes et citoyens, tirés au sort, ont ainsi échangé ensemble pour imaginer un nouveau modèle de protection. Mercredi 2 mars, les conclusions de ces échanges ont été présentées aux candidates et candidats des différents partis politiques (Lutte Ouvrière, Parti Socialiste, Europe- Ecologie – Les Verts, La République en Marche, La France Insoumise, Les Républicains, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti Communiste Français, Christiane Taubira, Parti Animaliste).

Cette expérimentation de démocratie délibérative, menée avec l'agence Missions Publiques, est une première de ce type pour APF France handicap. **Elle correspond à l'essence même de l'association qui est la pleine participation de chaque citoyenne et chaque citoyen à l'élaboration des politiques publiques.**

« J'ai accepté de participer au débat citoyen d'APF France handicap, car je me suis dit que pour une fois, nous, les citoyens, pourrions peut-être proposer de nouvelles choses. C'est bien beau de râler dans son coin, mais c'est mieux d'essayer ! ».

Anaïs, 35 ans, maman en situation de handicap.

« Notre société souffre du manque de nuances, c'est presque devenu un gros mot quand on regarde les plateaux télé et les journaux des chaînes d'info. J'ai souhaité apporter ma pierre à l'édifice, me sentir utile, humain, dans un monde où j'en ai l'intime intuition l'Homme peut ne pas être un loup pour l'Homme ». Thierry, 59 ans, valide

La nécessité de revoir le système de protection sociale face à une société en pleine transformation

Le système de protection sociale a été pensé pour une société du plein emploi et des formes de familles traditionnelles. La situation a évolué amenant la société à relever des défis importants tels la politique de l'autonomie et du grand âge, l'évolution des parcours de vie et de travail et les changements climatiques.

Le Débat Citoyen a permis l'expression d'une diversité de points de vue et d'expériences de vie. Quatre axes de transformation prioritaires ont ainsi été identifiés dans [un avis](#) adressé aux candidates et candidats :

1. Une protection sociale qui développe une politique de prévention ambitieuse ;
2. Une protection sociale qui s'adapte aux mutations du travail ;
3. Une protection sociale qui compense les inégalités de situation, qu'elles soient territoriales ou familiales, ou liées à des discriminations ;
4. Une protection sociale qui prend en compte les fragilités de la société actuelles et futures.



Il est maintenant impératif que les candidates et les candidats donnent suite à ces propositions et qu'ils considèrent la protection sociale comme un sujet de long terme qui dépasse les clivages politiques. La protection sociale est un sujet universel et d'intérêt général. La place des citoyennes et des citoyens dans le suivi et la gouvernance des politiques de protection sociale est indispensable. En effet, c'est en favorisant la présence des personnes concernées par les situations de fragilité et de vulnérabilité dans les espaces de représentation et de décision que le sujet avancera concrètement dans l'intérêt du plus grand nombre.

4 APF France handicap en bref

Créée en 1933, APF France handicap est la plus importante association française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Connue jusqu'en 2018 sous le nom d'Association des Paralysés de France (APF), APF France handicap agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Son projet associatif "Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" propose 5 axes stratégiques pour une société inclusive et solidaire.

Elle réunit 85 000 acteurs impliqués au quotidien dont 35 000 usagers, 18 000 adhérents, 15 000 salariés et 12 500 bénévoles.

APF France handicap est dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) depuis 2021.

● Des valeurs humanistes, militantes et sociales

APF France handicap affirme dans sa charte son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne. Deux piliers guident son action : l'approche inclusive et l'approche par les droits.

● Une association innovante, ancrée dans la société

APF France handicap est le partenaire privilégié du développement de solutions d'accompagnement innovantes. Elle est aussi un membre actif de la société civile.

● Un maillage territorial fort

- ▶ 96 délégations présentes sur 46 territoires
- ▶ 474 structures d'accompagnements
 - 148 structures pour enfants et adolescents en situation de handicap
 - 3 structures de soins médicaux et de réadaptations (SSR)
 - 272 structures pour adultes en situation de handicap
 - 51 structures emploi APF Entreprises :
 - 25 entreprises adaptées (EA)
 - 26 établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

apf-francehandicap.org

Suivre APF France handicap sur :

